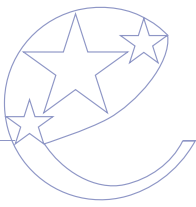


Communiqué de presse

Des fonds européens pour
le développement du Loir-et-Cher
et de la région Centre



www.europe-centre.eu



L'Europe s'engage en région Centre !



Réuni le 4 décembre dernier sous l'autorité du préfet de région et du Conseil régional, le Comité régional de programmation interfonds, chargé du pilotage des fonds européens FEDER, FSE et FEADER sur la période 2007-2013, a engagé des crédits au bénéfice de plus d'une centaine de projets dans les départements.

En mobilisant plus de 532 millions d'euros entre 2007 et 2013, l'Union européenne poursuit un objectif : permettre à la région Centre de faire face dans les meilleures conditions aux enjeux de la mondialisation et aux conséquences des évolutions démographiques et du changement climatique.



Le Fonds européen de développement régional (FEDER) : 16 nouveaux projets programmés pour un total de 3 222 677,00 €

Objectifs : compétitivité, innovation, création d'emplois durables, croissance respectueuse de l'environnement.

- *Recherche et entreprises* : recherche et développement, innovation, environnement financier, efficacité énergétique.
- *Accessibilité* : transports alternatifs à la route, technologies de l'information et de la communication.
- *Attractivité des territoires* : soutien aux espaces urbains fragiles et aux pôles économiques du sud régional, artisanat et commerce, préservation de la biodiversité, valorisation du patrimoine.



L'Europe s'engage en région Centre !

POUR EN SAVOIR PLUS

www.europe-centre.eu

Pour tout savoir sur les modalités d'attribution des fonds européens 2007-2013, pour suivre l'évolution des projets et l'actualité des fonds, un site internet dédié est accessible depuis l'automne 2008.

Il répond à l'ensemble des questions que peuvent se poser les porteurs de projet comme les citoyens.

Le Fonds Social Européen (FSE) : 78 nouveaux projets programmés pour un total de 7 338 053,64 €

Objectifs : création d'emploi, meilleure formation des actifs, adaptation des compétences aux attentes du marché de l'emploi.

- *Actifs* : maintien, reclassement des travailleurs âgés, gestion des compétences, meilleur accès à la formation, apprentissage.
- *Demandeurs d'emploi* : formation des jeunes et des adultes, aide au retour à l'emploi des femmes et des chômeurs de plus de 50 ans, intégration des migrants.
- *Cohésion sociale* : réduction des inégalités territoriales face à l'emploi, insertion des handicapés, lutte contre les discriminations, réduction de l'échec scolaire, soutien de l'emploi en zones sensibles.
- *Formation* : amélioration qualitative de la formation, de l'éducation, de l'orientation.

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : 13 nouveaux projets programmés pour un total de 1 110 047 €

Objectifs : compétitivité des secteurs agricole et forestier, environnement, gestion de l'espace, qualité de vie et diversification des activités en milieu rural...

- *Compétitivité* : formation professionnelle, aides à l'installation, modernisation, plan végétal pour l'environnement, amélioration des peuplements forestiers, aides aux industries agro-alimentaires, desserte forestière.
- *Environnement* : mesures agro-environnementales, défense des forêts contre les incendies, contrats Natura 2000.
- *Qualité de vie* : promotion de l'hébergement touristique, services de base, maintien du dernier commerce, mise en valeur du patrimoine.

RAPPEL

Des fonds qui bénéficient à l'ensemble de la région Centre

Si les fonds européens sur la période 2000-2006 avaient pour finalité de permettre à certains territoires (au sud et à l'ouest de la région) de rattraper leur retard structurel, le programme 2007-2013 concerne, lui, l'ensemble de la région Centre.



L'Europe s'engage en région Centre !

Des projets en cours

FEDER

Vers une desserte haut-débit à 100 % du Loir-et-Cher

À ce jour, 98,8 % des lignes téléphoniques du département du Loir et Cher sont éligibles au haut débit à partir de la technologie filaire ADSL, déployée par France Télécom.

Mais l'éloignement du central téléphonique interdit toujours l'accès au haut débit par la technologie filaire pour certains habitants (3 616 lignes).

Le Conseil Général a décidé d'assurer dès 2008 la maîtrise d'ouvrage d'un programme de couverture d'une partie de ces "zones blanches". Les zones prioritaires étudiées concernent 29 communes minimum (environ 1 660 abonnés).

14 des 29 communes pré-identifiées (1 046 abonnés) ont été programmées dès 2008 pour bénéficier d'une desserte en haut débit via 15 sites NRA ZO. Des infrastructures passives (génie civil) en maîtrise d'ouvrage du Département sont mises à disposition des opérateurs de télécommunication, lesquels assurent les investissements en équipements actifs (Dslam)

Intervention de l'Europe : fonds FEDER (accès aux technologies de l'information et de la communication) représentant 24,98 % de cette première tranche, soit 334 000 € sur un coût total éligible de 1,337 M € (*autofinancement du Département avec aides de l'État*).

FEADER

Maintien d'une épicerie à Montrieux-en-Sologne

Pour assurer à ses habitants le maintien d'un commerce de proximité, suite au départ à la retraite des propriétaires de l'épicerie du village, la commune de Montrieux-en-Sologne (600 habitants) a décidé de construire un bâtiment neuf sur la place de la mairie, pour y installer une nouvelle épicerie d'environ 100 m².

Cette épicerie disposera également d'un point Poste, l'agence postale ayant fermé ses portes fin mars 2008. Le nouvel exploitant de l'épicerie est déjà en place dans les anciens locaux.

Le projet, partiellement autofinancé par la commune, bénéficie d'un cofinancement auprès du Conseil général du Loir-et-Cher, du Conseil régional et de l'Etat, ainsi que d'une dotation parlementaire.

Intervention de l'Europe : fonds FEADER (maintien du dernier commerce en zone rurale) à hauteur de 19 493 € (70 % du montant éligible - montant total de l'opération : 210 493 €).

FSE

Evaluation et accompagnement professionnel pour plus de 1 000 bénéficiaires du RMI et du RSA

A fin 2007, plus de 5 000 foyers du Loir-et-Cher étaient bénéficiaires du RMI. Afin de donner à ce public de meilleures chances d'accès à l'emploi durable, le Conseil général a souhaité renforcer son intervention en matière d'insertion professionnelle. Il a ainsi mis en place des actions spécifiques d'évaluation professionnelle et des actions d'accompagnement professionnel individualisé pré et post emploi ciblées sur les nouveaux bénéficiaires du RMI et du RSA (1 055 personnes, dont 50 % de femmes).

Concrètement, le projet comporte 585 mesures d'évaluation professionnelle et 470 mesures d'accompagnement professionnel, réalisées par des prestataires externes spécialisés retenus après appel d'offre.

Intervention de l'Europe : fonds FSE (insertion par l'emploi ; réduction des inégalités hommes-femmes) à hauteur de 457 550 € (50 % d'un montant total éligible de 915 101 €). Autofinancement du Département à 50 %.